

Mise à jour par les membres – Juin 2024

*Document de travail du 17 mai 2024*

**Tableau des enjeux**

**TLGIRT Manicouagan**

| **Enjeu** | **Protection et mise en valeur de la faune** |
| --- | --- |
| **Cadrage de l’enjeu** | La forêt offre des habitats pour diverses espèces fauniques et floristiques, dont certaines à statut particulier. Les espèces à statut sont protégées conformément aux lois et règlements applicables. |
| **Priorité** | **Sous-enjeux****(et/ou préoccupations)** | **Objectifs** | **Outils existants** | **Actions** | **Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)** | **Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action** | **Statut** | **Éléments de suivi et détails** | **Complément d’information**  |
|  | Conservation de la diversité biologique | Favoriser la conservation de la diversité biologique au sein de la faune locale. | * Les fiches VOIC
 | Discuter des actions potentielles à mettre en œuvre lors d’une rencontre de travail et faire le choix des actions qui semblent les plus appropriées (à intégrer à ce tableau des enjeux ensuite). | **OUI** | Coordonnateur et membres de la TLGIRT avec le support du MRNF  | À faire | * Intégration des actions liées à la diversité biologique dans le tableau des enjeux s’il y a lieu
 |  |
|  | Maintien et amélioration de la qualité de la faune et de son habitat | Considérer la protection d’éléments particuliers d’intérêt faunique (espèces à statut, caractère exceptionnel), dont le caribou forestier dans la planification. | * Article 60 RADF
* Fiche VOIC 1.6.1 et 1.6.2 sur les espèces menacées ou vulnérables.
* Règlement sur les habitats fauniques
* Registres des aires protégées
* Projet PADF
* Guide d’intégration des habitats fauniques à la planification forestière (Nature Québec)
* Loi sur les espèces menacées ou vulnérables
 | Assurer la mise à jour de la fiche VOIC caribou à la suite de la mise en place de la stratégie caribou.  | **OUI** | MRNF | À venir  | * Mise à jour de la fiche VOIC 1.6.2 sur la protection du caribou.
 | * Stratégie caribou à venir
 |
| Poursuivre le travail d’élaboration de modalités d’interventions forestières d’un plan de conservation sur le garrot d’Islande. | **OUI** | Environnement Côte-Nord | À poursuivre | * Suivi des travaux par Environnement Côte-Nord aux membres de la TLGIRT
 | * Plusieurs présentations de l’avancement des travaux ont été réalisées par Environnement Côte-Nord :
* 14 déc. 2021 : présentation à la TLGIRT du plan d’action,
* 20 sept. 2022 : présentation à la TLGIRT de l’avancement (inventaire terrain réalisé)
* 20 juin 2023 : présentation à la rencontre régionale des TLGIRT du rapport préliminaire en consultation.
 |
| Limiter le dérangement de la faune dans le cadre des activités forestières. | * Mesures d’harmonisation opérationnelle à intégrer via la fiche harmonisation (VOIC 5.4.2)
 | Cibler une ou des espèces vulnérables aux dérangements des activités forestières afin de développer une éventuelle fiche en sous-comité. | **OUI** | Coordonnateur et membres de la TLGIRT avec le support du MRNF | À faire | * Ajouter des harmonisations à la fiche VOIC 5.4.2 si nécessaire
 |  |

| Enjeu | **Harmonisation des usages** |
| --- | --- |
| Cadrage de l’enjeu | La forêt fait l’objet d’une utilisation multifonctionnelle par différents usagers (usages récréatifs, industriels, etc.). Cette utilisation est susceptible d’engendrer des conflits ou contraintes d’usages. |
| Priorité | Sous-enjeux(et/ou préoccupations) | Objectifs | Outils existants | Actions | Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT) | Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action | Statut | Éléments de suivi et détails | Complément d’information |
|  | Réalisation des activités traditionnelles Innu Aitun (chasse et autres activités) | Améliorer la prise en compte du savoir et des préoccupations des Premières Nations et assurer la prise en compte des activités traditionnelles Innu Aitun dans la planification. | * Canal parallèle de consultation entre le MRNF et les communautés innues (modalités particulières avec le MRNF)
* TLGIRT
 | Poursuivre l’intégration des communautés et de leurs enjeux, préoccupations les travaux de la TLGIRT.  | **OUI** | Coordonnateur, membres de la TLGIRT et particulièrement le représentant des Innus de Pessamit sur la TLGIRT | En contrôle |  | * Les Innus de Pessamit ont fait une présentation à la TLGIRT le 15 mars 2023. La présentation est disponible dans l’intranet sur le site web : https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-manicouagan-15-mars-2023/ (une autre présentation avait déjà eu lieu en 2021 sur les 3 TLGIRT).
* Les Innus de Pessamit ont décidé d’être un membre non-votant à la TLGIRT.
 |
|  | Qualité du milieu naturel pour la réalisation d’activités récréotouristiques | Minimiser l’impact des travaux d’aménagement forestier sur les activités récréotouristiques de la forêt. | * Fiche VOIC 5.4.1
* Canal parallèle — modalités particulières pour les communautés autochtones
* Mesures d’harmonisation opérationnelles
* Le RADF encadre également les protections visuelles par les articles 7 à 14.
* Pour ce qui est de l’ambiance forestière, l’ART. 15 et 16 du RADF amène certaines précisions pour les territoires fauniques structurés.
 | S’assurer que les outils actuels répondent aux objectifs de ce sous-enjeu. | **OUI** | MRNF | À faire | Présentation à la TLGIRT des articles du RADF en question pour voir si ça répond aux objectifs des membres. | [Programmation annuelle (PRAN) de la Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord est en ligne](https://dgr09.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=81cac0551aba4f29aaa75225373623f8) et permet aux utilisateurs (activités récréotouristiques) de prendre connaissance de travaux d’aménagement prévus et de faire part de leurs préoccupations au MRNF. Voici le lien : https://dgr09.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=81cac0551aba4f29aaa75225373623f8 |

| Enjeu | **Adaptation aux changements climatiques** |
| --- | --- |
| Cadrage de l’enjeu  | Le réchauffement du système climatique a des impacts sur la forêt, qui devraient s’amplifier dans le futur. Dans ce contexte, il est nécessaire de s’attarder à ces impacts et de prévoir des façons de faire pour faire face aux impacts à ces changements. |
| Priorité | Sous-enjeux(et/ou préoccupations) | Objectifs | Outils existants | Actions | Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT) | Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action | Statut | Éléments de suivi et détails | Complément d’information |
|  | Accroissement de la séquestration de carbone en forêt | Contribuer à maximiser la séquestration de carbone en forêt. | * Scénario sylvicole et méthodes sylvicoles
* Fiches VOIC ayant des cibles de conservation.
 | Valider, et mettre à jour si nécessaire, la fiche VOIC 1.5.2 sur les milieux humides | **OUI** | Comité de travail régional sur les milieux humides | À poursuivre | * Mettre à jour de la fiche VOIC 1.5.2
 | * Les travaux ont déjà débuté en comité de travail régional.
 |
| Organiser une présentation sur la séquestration de carbone par des spécialistes. | **OUI** | MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT | À faire | * Réaliser des présentations sur le sujet en lien avec les sujets abordés à la TLGIRT
 |  |
| Faire une veille sur les pratiques novatrices mises en place ailleurs dans des environnements similaires et discuter des possibilités de mise en œuvre. | **OUI** | MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT | À faire | * À court terme : déterminer le responsable de la veille.
* À court terme : présenter les résultats de la veille.
 |  |

| Enjeu | **Gestion intégrée du réseau routier** |
| --- | --- |
| Cadrage de l’enjeu | Plusieurs chemins et routes sillonnent la forêt permettent une certaine accessibilité au territoire forestier. La planification du développement du réseau et sa pérennité doivent être concertées. |
| Priorité | Sous-enjeux(et/ou préoccupations) | Objectifs | Outils existants | Actions | Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT) | Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action | Statut | Éléments de suivi et détails | Complément d’information |
|  | Manque de connaissance sur le réseau routier et sa gestion | Acquérir des connaissances au niveau des chemins existants, de leur état et de leur utilisation multiressource. | * Géobase Adresse Québec (produit géomatique AQréseau+ disponible sur Données Québec)
* Couche géomatique à jour en 2013, réalisée par la Conférence régionale des Élus (CRÉ)
 | Collaborer à la mise à jour, s’il y a lieu, des couches géomatiques sur les chemins forestiers. | OUI | MRNF-MRC | À faire | * Mettre à jour
 | * Lors de l’atelier de travail sur l’enjeu tenu le 29 février 2024, les membres ont identifié comme non-négligeable, la mise à jour de la couche géomatique utilisée par la CRÉ. Celle-ci est utilisée par la MRC lorsqu’une évaluation de l’utilisation multiressources doit être faite.
 |
| Réflexion sur la hiérarchisation des chemins. | OUI | Coordonnateur, MRNF, MRC et membres de la TLGIRT | À faire | * Présentation à la TLGIRT de la cartographie des chemins existants, de leur état et leurs utilisations
 | Le besoin de catégoriser les chemins selon leur utilisation a été souligné par les membres de la TLGIRT lors de l’atelier de travail sur l’enjeu tenu le 29 février 2024. |

**Annexe – Retraits du tableau des enjeux**

**TLGIRT Manicouagan**

Évolution des enjeux identifiés en 2021

Mise à jour par les membres – Juin 2024

*Les membres ont confirmé en juin 2024, le retrait du tableau des enjeux des éléments mentionnés dans cette annexe.*

| **Enjeu** | **Planification de l’aménagement forestier** |
| --- | --- |
| **Cadrage de l’enjeu**  | Les Plans d’aménagement forestier (PAFIT et PAFIO) présentent les objectifs d’aménagement durable des forêts et la stratégie d’aménagement retenue pour assurer le respect des possibilités forestières et atteindre ces objectifs (PAFIT). Le PAFIO couvre les secteurs d’intervention, la récolte de bois et la réalisation d’autres activités d’aménagement, comme les traitements sylvicoles non commerciaux et la voirie. La stratégie et les choix d’aménagement forestier en découlant ont des impacts sur la possibilité forestière, ce qui est aussi vrai à l’inverse. |
| **Priorité** | **Sous-enjeux****(et/ou préoccupations)** | **Objectifs** | **Outils existants** | **Actions** | **Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)** | **Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action** | **Statut** | **Éléments de suivi et détails** | **Complément d’information**  |
|  | Prise en compte des réalités locales dans la planification des aménagements | Ancrer la planification de la forêt dans son contexte local.  | * Fiches VOIC
* Fiche sujet
 | Effectuer le suivi des consultations publiques et autochtones. | **NON** (tâches de la MRC et MRNF) | MRNF | En contrôle | * Registre des consultations publiques en place.
 | Les rapports de consultations sont disponibles en ligne sur le site web suivant : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/planification-forestiere/plans-regionaux-consultations/cote-nord>  |
| Appuyer/solliciter les membres dans la démarche d’identification des objectifs. | **OUI** (dans les règles de fonctionnement de la TLGIRT) | Coordonnateur et membres de la TLGIRT avec le support du MRNF | En contrôle | * Révision des fiches VOIC sur un cycle de 5 ans.
* Élaboration de fiches sujets lors de démarches d’identification des objectifs.
 |  |
| Ajuster la répartition spatiale des secteurs de coupe aux réalités locales.  | * Règles de répartition spatiales
* Fiche VOIC 1.2.1 sur l’organisation spatiale
 | Présenter les nouvelles règles de répartition spatiale en sapinière et valider si cela convient aux membres | **OUI** | MRNF et membres de la TLGIRT | Réalisé | * Les nouvelles règles de répartition spatiale sont en vigueur (PAFIT 2023-2028).
* Présentation par le MRNF réalisée.
* Aucun commentaire des membres reçu.
 | La présentation des nouvelles règles de répartition spatiale en sapinière a été réalisée par le MRNF le 30 novembre 2022. La présentation est disponible dans l’intranet sur le site web : <https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-manicouagan-30-novembre-2022/> |
|  | Implication des différents intervenants locaux dans la planification des activités d’aménagement forestier | S’assurer de l’implication de la TLGIRT dans la planification des secteurs de récolte. | * Présentation annuelle du PAFIO
* Article 56 LADTF
 | Présenter la démarche/mécanisme de dialogue/consultation autochtone-MRNF (mécanisme en parallèle). | **NON** (tâches du MRNF, mais info quand même donnée aux membres) | MRNF | Réalisé | * Présentation par le MRNF réalisée.
 | Le Manuel de consultation des communautés autochtones utilisé dans le cadre de la planification a été présenté par le MRNF le 1er juin 2022. La présentation est disponible dans l’intranet sur le site web : <https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-manicouagan-1er-juin-2022/>  |
| Mettre en place un projet de planification collaboratif mixte. | **NON** | BGA et membres sur la TLGIRT | Annulé |  | Les Tables de réflexion sur l’avenir de la forêt permettent les échanges sur ce type de projet. Ce projet ne cadre pas dans le mandat de la TLGIRT. |
| Avoir une rétroaction des membres de la TLGIRT | **OUI** (rôle de la coordination de la TLGIRT) | Coordonnateur et membres de la TLGIRT | En contrôle | * Ateliers de travail sur les enjeux priorisés par les membres
* Échanges lors de la présentation du PAFIO et lors des consultations.
 |  |
| Connaître les valeurs importantes des différents groupes d’intérêt | **OUI** (ajouté au plan d’action annuel) | Coordonnateur et membres de la TLGIRT | À poursuivre | * Présentation des valeurs des organismes membres de la TLGIRT.
 | * 11 nov 2022 : présentation de la Fédération québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)
* 15 mars 2023 : présentation des Innus de Pessamit
 |
|  | Prise en compte de l’ambiance forestière (qualité du paysage)À noter, le terme « ambiance forestière » est plus représentatif de la préoccupation soulevée par la TLGIRT que le terme « naturalité du paysage forestier ». | Contribuer à l’ambiance forestière. | * Fiche harmonisation, VOIC 5.4.1
* Le RADF encadre également les protections visuelles par les articles 7 à 14.
* Pour ce qui est de l’ambiance forestière, l’ART. 15 du RADF amène certaines précisions pour les territoires fauniques structurés.
 | *Actions à redéfinir selon le concept d’ambiance forestière :*Discuter du concept de naturalité du paysage forestier et présenter les différents outils de contrôle.  | **OUI** | MRNF | Retiré | *Indicateurs de suivi PROVISOIRES :** Présentation par le MFFP réalisée (**oui/non**).
* Se tenir au courant des nouvelles connaissances.
 | Préoccupation déjà soulignée dans l’enjeu d’harmonisation des usages : « Qualité du milieu naturel pour la réalisation d’activités récréotouristiques » |
| Déterminer, lors d’une rencontre de travail, si les outils d’encadrement et de contrôle sont suffisants. | **OUI** |  | Retiré | * Analyse des outils de contrôle et recommandations déposée et présentée à la Table (**oui/non**).
 | Préoccupation déjà soulignée dans l’enjeu d’harmonisation des usages : « Qualité du milieu naturel pour la réalisation d’activités récréotouristiques » |
|  | Révision des échelles d’intervention | Favoriser une échelle territoriale plus restreinte dans la planification de la forêt. | * Règles de répartition spatiales
 | Présenter les échelles existantes. | **OUI** |  | Réalisé | * Les nouvelles règles de répartition spatiale sont en vigueur (PAFIT 2023-2028).
* Présentation par le MRNF réalisée.
* Aucun commentaire des membres reçu.
 | La présentation des nouvelles règles de répartition spatiale en sapinière a été réalisée par le MRNF le 30 novembre 2022. La présentation est disponible dans l’intranet sur le site web : <https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-manicouagan-30-novembre-2022/> |
|  | Réalisation des travaux d’aménagement forestier et méthodes applicables. | Assurer l’harmonisation des méthodes de coupe afin de répondre aux enjeux environnementaux.  | * [Guide sylvicole du Québec](https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/connaissances/le-guide-sylvicole-du-quebec/).
* Plan de Contrôle Régional (PCR) (outil de suivi du respect de la réglementation du MRNF).
* Outil VECTER (outil de suivi de la gestion contractuelle).
* Fiche de signalement
* Fiche harmonisation (VOIC 5.4.2)
 | Présenter et expliquer les prescriptions, critères, réglementations, processus de suivi et de contrôle des activités d’aménagement du MRNF associé aux coupes. Et, à des fins de sensibilisation sur les méthodes de coupes prescrites, au besoin organiser des visites terrain périodiques pour observer les travaux de coupes. | **OUI** | MRNF-MRC  | Réalisé | * Présentation par le MNF réalisé.
* Visite terrain annuelle souhaitée par les membres
 | * Les prescriptions consistent en des actes professionnels qu’il n’est pas toujours possible de venir confronter. Offrir une présentation a permis d’expliquer les critères et contextes justifiant ces prescriptions. La présentation a eu lieu lors d’une visite terrain réalisée le 14 septembre 2023.
 |
| Si nécessaire, suggérer des harmonisations. | **OUI** | MRNF-TLGIRT | Réalisé (aucune harmonisation suite à la présentation) | * Ajouter des harmonisations à la fiche VOIC 5.4.2 si nécessaire
 |  |

| **Enjeu** | **Protection et mise en valeur de la faune** |
| --- | --- |
| **Cadrage de l’enjeu** | La forêt offre des habitats pour diverses espèces fauniques et floristiques, dont certaines à statut particulier. Les espèces à statut sont protégées conformément aux lois et règlements applicables. |
| **Priorité** | **Sous-enjeux****(et/ou préoccupations)** | **Objectifs** | **Outils existants** | **Actions** | **Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)** | **Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action** | **Statut** | **Éléments de suivi et détails** | **Complément d’information**  |
|  | Qualité de l’eau  | Être informé quant à l’entretien et au suivi des ponceaux dans une optique de protection du poisson et de son habitat. | * RADF
* Plan de Contrôle Régional (PCR) (outil de suivi du respect de la réglementation du MRNF)
* Fiche de signalement
* LADTF
 | Faire une présentation des informations disponibles sur la qualité des ponceaux.  | **OUI** | MRC et MRNF | Réalisé(Mais, mettre dans les actions récurrentes de la TLGIRT pour assurer de capter les changements) | * Valider si l’information donnée en 2018 nécessite une mise à jour et présenter à nouveau aux membres lorsque l’enjeu sera traité à la TLGIRT.
 | * Une présentation a eu lieu le 26 juin 2018 concernant la fermeture des chemins et les cas des ouvrages amovibles. Celle-ci a été faite par le MRNF. Disponible dans l’intranet : https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-manicouagan-26-juin-2018/
 |
| Protéger les frayères d’omble de fontaine et ouvrages migratoires aménagés pour le saumon afin de maximiser le taux de reproduction ou de montaison des poissons. | * RADF
* LADTF
 | Faire une présentation des recommandations provinciales. | **NON** | MRNF | Retiré(Aucune donnée disponible et règlementaire) |  | Aucune donnée disponible et c’est un élément déjà géré par la règlementation |
| Reprendre le travail du comité de travail portant sur les frayères si nécessaire après la présentation des recommandations. | **NON** | Coordonnateur et membres de la TLGIRT avec le support du MRNF | Retiré | * Reprendre les travaux du comité de travail s’il y a lieu.
 | Le comité de travail sur la protection des frayères aménagées a été mis sur la glace, car traité de façon provinciale. |
| Protéger les bassins versants de rivières à saumon et des plans d’eau présentant des signes d’altération par l’érosion des berges. | * Plan de Contrôle Régional (PCR) (outil de suivi du respect de la réglementation du MRNF).
* Fiche de signalement
* LADTF
 | Travailler avec le MRNF afin de proposer un projet pilote de traverse à gué | NON(C’est un moyen qui pourrait être regardé, mais hors sujet de la planification des interventions) | Table-OBV-Ministère-MRC | À venir | * À court terme : Formation d’un comité de travail sur le projet pilote (oui/non).
* À moyen terme : Mise en œuvre du projet pilote
* À moyen terme : Mise en place d’un registre de compilation de données
* À long terme : Présentation des résultats du projet pilote à la Table et au Ministère
 | * Pour le moment, le RADF ne permet pas les traverses à gué (contre la loi). L’idée derrière cette action est donc de proposer un projet pilote afin de valider les impacts que cela pourrait avoir et si les résultats sont concluants. Il serait ensuite possible de travailler à modifier la loi, car le tout pourrait être une solution pour régler la problématique des ponceaux en désuétude.
 |

| Enjeu | **Harmonisation des usages** |
| --- | --- |
| Cadrage de l’enjeu | La forêt fait l’objet d’une utilisation multifonctionnelle par différents usagers (usages récréatifs, industriels, etc.). Cette utilisation est susceptible d’engendrer des conflits ou contraintes d’usages. |
| Priorité | Sous-enjeux(et/ou préoccupations) | Objectifs | Outils existants | Actions | Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT) | Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action | Statut | Éléments de suivi et détails | Complément d’information |
|  | Réalisation des activités traditionnelles Innu Aitun (chasse et autres activités) | Améliorer la prise en compte du savoir et des préoccupations des Premières Nations et assurer la prise en compte des activités traditionnelles Innu Aitun dans la planification. | * Canal parallèle de consultation entre le MRNF et les communautés innues (modalités particulières avec le MRNF)
* TLGIRT
 | Organiser une présentation par le MRNF du canal de communication parallèle MRNF-Communautés innues afin d’éclaircir ce point. | **NON** (tâches du MRNF, mais info quand même donnée aux membres) | MRNF | Réalisé | Présentation réalisée par le MRNF | * Le Manuel de consultation des communautés autochtones utilisé dans le cadre de la planification a été présenté par le MRNF le 1er juin 2022. La présentation est disponible dans l’intranet sur le site web : https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-manicouagan-1er-juin-2022/
 |
|  | Qualité du milieu naturel pour la réalisation d’activités récréotouristiques | Favoriser le respect de la capacité d’accueil du milieu naturel dans la planification du développement de la villégiature privée et commerciale. | * MRC
 | Réalisé | Présentation réalisée par la MRC |  |  |  | Pas du ressort des tables, mais une présentation a été faite en mai 2024 par la MRC pour bonifier la compréhension des membres des processus qui interagissent avec d’autres enjeux de la TLGIRT. La présentation réalisée est disponible dans l’intranet du site web : [à](https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-sr-28-fevrier-2024/) venir… |
|  | Réalisation des activités de chasse | Préserver la quiétude des lieux durant les périodes déterminées. | * Fiche VOIC 5.4.1 sur le respect des mesures d’harmonisation
* Annexe no. 5.4.2.01 de la Fiche VOIC 5.4.2 sur l’harmonisation en période de chasse au petit gibier dans les territoires fauniques structurés (TFS)
* Table opérationnelle locale (TOL) entre les bénéficiaires de garanties d’approvisionnement (BGA) et le MRNF
* Mesures d’harmonisations opérationnelles
 | S’assurer que les outils actuels répondent aux objectifs de ce sous-enjeu. | **OUI** | MRNF et membres de la TLGIRT | Réalisé | * Présentation réalisée par le MRNF lors de la mise à jour des fiches VOIC 5.4.1 et 5.4.2.
 |  |
|  | Arrimage entre les façons de faire en terres publiques et terres privées | S’assurer de la cohérence entre les outils et orientations d’aménagement en terres publiques et en terres privées. | * LADTF s’applique
 |  | **NON (rôle de la MRC et MRNF)** | Municipalités et MRC |  |  | * Ce n’est pas du ressort des tables, mais il serait possible d’expliquer ce qui est fait et ce qui doit être fait dans le cadre d’une présentation ou d’un point d’information. À valider auprès des membres.
 |

| Enjeu | **Adaptation aux changements climatiques** |
| --- | --- |
| Cadrage de l’enjeu  | Le réchauffement du système climatique a des impacts sur la forêt, qui devraient s’amplifier dans le futur. Dans ce contexte, il est nécessaire de s’attarder à ces impacts et de prévoir des façons de faire pour faire face aux impacts à ces changements. |
| Priorité | Sous-enjeux(et/ou préoccupations) | Objectifs | Outils existants | Actions | Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT) | Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action | Statut | Éléments de suivi et détails | Complément d’information |
|  | Maintien et amélioration de la biodiversité naturelle | S’assurer que des inventaires fauniques existent pour les espèces pertinentes présentes sur le territoire (particulièrement pour le caribou forestier). | * Travaux de la stratégie caribou en cours
* Projet Garrot
* Fiche VOIC 1.6.1, 1.6.2.
 | Lorsque la stratégie caribou du MELCCFP sera finalisée, effectuer une présentation à la TLGIRT. | NON |  MRNF | À faire  | * Présenter la stratégie caribou.
 | Pas du ressort des TLGIRT.Sous-enjeux en lien avec la protection et mise ne valeur de la faune. |
|  | Vulnérabilité des essences et effets des changements climatiques | Augmenter la résilience des forêts.  | * Plusieurs projets de recherche en cours
* Fiches VOIC
* Fiche sujet
 | Élaborer une stratégie régionale d’adaptation aux changements climatiques. | NON | MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT | À faire |  | * Le MRNF (de la division de Québec) a fait une présentation à la TLGIRT le 26 novembre 2020, concernant les changements climatiques. La présentation réalisée est disponible dans l’intranet du site web : <https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-manicouagan-26-novembre-2020/>
 |
| Accroître les connaissances sur les changements climatiques en lien avec les enjeux de planification forestière. | OUI | MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT | En contrôle | * Présentations à faire en lien avec les sujets abordés à la TLGIRT
 | Pris en compte dans la fiche sujet depuis 2024 |
| Intégrer les connaissances sur les changements climatiques aux travaux de la TLGIRT | OUI | MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT | En contrôle | * Intégrer les notions aux fiches VOIC lors de leur révision et aux fiches sujets, lorsqu’élaborées.
 | Pris en compte dans la fiche sujet depuis 2024 |
| Évaluer les impacts économiques des changements climatiques pour la région (ZEC, activités de récolte, etc.). |  | Identifier les impacts économiques régionaux. | **NON** |  | À déterminer une fois la présentation du MFFP finalisée. | * Dépôt et présentation de l’analyse à la Table (**oui/non**).
 |  |
| Favoriser la pérennité des écosystèmes. | Fiches VOIC :* 1.3.1 : Maintien de structure par la coupe partielle
* 1.3.2 : Coupe à rétention variable
* 1.3.3 : Récolte CPRS par bouquets
* 1.3.4 : Plan de récupération écosystémique
 | Procéder à l’acquisition de connaissances concernant les différents paramètres de la durabilité des écosystèmes et valider les points à étudier plus en profondeur. | **OUI** |  | Retiré |  | Se dédouble avec un objectif précédent. RetiréPris en compte dans la fiche sujet depuis 2024 |
|  | Modification du couvert : composition en essence | Adopter des pratiques plus durables en introduisant des essences plus résistantes à la chaleur.  | * Fiche VOIC 1.3.1
 | Valider si la fiche convient toujours et modifier, le cas échéant. | **OUI** | MFFP — membres tables | Retiré | * Validation/correction à la fiche réalisée (**oui/non**).
 | * Vue dans le bilan des VOIC, la fiche sera retravaillée d’ici la fin 2022. Les modifications seront donc vues lors de la mise à jour.

Se dédouble avec un objectif précédent. RetiréPris en compte dans la fiche sujet depuis 2024 |
|  | Perte de bois due aux perturbations naturelles | Connaître les efforts (perte de volumes) des perturbations naturelles. | * Plan TBE, plan de récupération (fiche VOIC) perte de superficie, récupération du bois mort
* Calcul du forestier en chef (BFEC)
 | Présenter les résultats du calcul du forestier en chef | **OUI** | MRNF | Réalisé | * Présenter les résultats du calcul
 | * Le BFEC a présenté le nouveau calcul de possibilité pour la Côte-Nord le 16 mars 2022.
 |
| Présenter et améliorer s’il y a lieu les méthodes de récupération. | **OUI** | MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT | En contrôle (intégré aux d’activité récurrentes de la TLGIRT) | * Présenter les plans de récupération aux membres de la TLGIRT
 | * C’est réalisé en continu.
* Activités récurrentes
 |
|  | Remise en production des superficies | S’assurer de remettre en production l’ensemble des superficies récoltées. | * Projet PADF Volet 2
 | Documenter les enjeux de la sylviculture sur la Côte-Nord. | **OUI** | Comité de travail régional sur la sylviculture non-commerciale | Réalisé |  | Les travaux du comité sont disponibles dans l’intranet du site web : <https://tgirtcote-nord.ca/download/comite-sylviculture-non-commerciale/>  |

| Enjeu | **Gestion intégrée du réseau routier** |
| --- | --- |
| Cadrage de l’enjeu | Plusieurs chemins et routes sillonnent la forêt permettent une certaine accessibilité au territoire forestier. La planification du développement du réseau et sa pérennité doivent être concertées. |
| Priorité | Sous-enjeux(et/ou préoccupations) | Objectifs | Outils existants | Actions | Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT) | Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action | Statut | Éléments de suivi et détails | Complément d’information |
|  | Manque de connaissance sur le réseau routier et sa gestion | Acquérir des connaissances au niveau des chemins existants, de leur état et de leur utilisation multiressource. | * Géobase Adresse Québec (produit géomatique AQréseau+ disponible sur Données Québec)
* Couche géomatique à jour en 2013, réalisée par la Conférence régionale des Élus (CRÉ)
 | Diffuser la cartographie des chemins forestiers à l’ensemble des parties prenantes. | OUI | MRNF | Réalisé | * Cartographie diffusée en continu
 | * Géobase Adresse Québec, produit géomatique *AQréseau+* disponible sur Données Québec (mise à jour trimestrielle): <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/adresses-quebec/resource/0d5df103-f856-4183-9a15-eb06fce9c8bf>
 |
| Clarifier la responsabilité de l’entretien des chemins après le départ des compagnies forestières (incluant ceux à l’extérieur des territoires de ZEC). | **Article 116 du RADF :** Toute personne réalisant une activité d’aménagement forestier qui utilise régulièrement un chemin doit entretenir adéquatement la signalisation routière afin d’assurer la sécurité des usagers et la protection des infrastructures routières. Il en est de même du gestionnaire d’une pourvoirie, d’une zone d’exploitation contrôlée ou d’une réserve faunique […] **Article 64 du RADF :** Toute personne autorisée à réaliser des activités d’aménagement forestier qui, […], abîme ou rend inutilisable un chemin doit effectuer sans délai les réparations requises pour remettre le chemin carrossable. Le chemin doit être carrossable pour tous les types de véhicules susceptibles d’emprunter la classe de chemin à laquelle il appartient.**ART. 41 à 44 LADTF**  | Présenter les règles et orientations concernant la gestion et l’entretien des chemins publics.  | OUI | MRNF-MRC | Réalisé | * Présentation réalisée
 | * Un rappel des articles du RADF, des objectifs des membres en lien avec l’accès au territoire et des sources de financements pour l’entretien, a été réalisé le 20 septembre 2022.
* Présentation du MRNF le 5 décembre 2018 concernant les chemins, sablières et infrastructures forestières. La présentation est disponible dans l’intranet du site web : https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-manicouagan-5-decembre-2018/
 |
| Informer les membres des différents programmes d’aide financière qui permettent l’entretien des chemins forestiers et la réfection de ponceaux délaissés par l’industrie forestière.  | **OUI** | MRNF | Réalisé en continu | * Réception de la documentation par les membres de la TLGIRT en continu.
 | * Présentation aux membres sur l’historique des financements accordés pour l’entretien et la réfection de ponceaux, réalisé le 6 décembre 2023.
* Un rappel sur les sources de financements a été réalisé le 20 septembre 2022.
* Courriel d’information transmis aux membres le 4 mai 2022 au sujet du Programme d’aide à la mise en valeur du territoire public : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-mise-valeur-territoire-public/programme-aide>
 |
| Améliorer l’entretien des chemins | * TLGIRT des autres régions
* Plan de Contrôle Régional (PCR) (outil de suivi du respect de la réglementation du MRNF).
* Fiche de signalement
* LADTF
 | Voir dans d’autres régions comment ils ont géré la situation de l’entretien des chemins (maintien du réseau routier) | **OUI** | Coordonnateur, MRNF et membres de la TLGIRT | Réalisé | * Présentation à la TLGIRT des travaux existants dans les autres régions.
 | * En 2022, la coordonnatrice de la TLGIRT a eu des communications avec les coordonnateurs des TLGIRT d’autres régions et aucun travail n’avait lieu à ce moment-là sur l’enjeu.
* Une présentation a été réalisée par la Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ) le 29 février 2024 sur la gestion stratégique d’un réseau routier à petite échelle. La présentation est disponible dans l’intranet du site web : <https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-sr-29-fevrier-2024/>
 |

| **Enjeu** | **Pérennité, rentabilité, compétitivité de l’industrie forestière SERA TRAVAILLÉ EN TABLE OPÉRATIONNELLE** |
| --- | --- |
| **Cadrage de l’enjeu** | L’industrie forestière regroupe les activités de foresterie, d’exploitation forestière et de fabrication des produits en bois, en papier et en carton. La MRC de Manicouagan est dépendante du secteur primaire, ce qui rend fragile son économie. L’industrie forestière devrait être florissante dans la MRC étant donné la quantité de matière ligneuse disponible, mais ce n’est pas le cas.  |
| **Priorité** | **Sous-enjeux****(et/ou préoccupations)** | **Objectifs** | **Outils d’encadrement/contrôle existant** | **Actions** | **Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action** | **Échéancier** | **Indicateurs de suivi** | **Complément d’information**  |
|  | Prévisibilité dans la planification | Assurer une prévisibilité à long terme, sur 10 ans par exemple, pour permettre à l’industrie de faire des investissements appropriés.  | * PAFIO
 | Établir le portrait de l’industrie forestière de la MRC | CEDFOB |  | * Présentation de l’étude à la Table (**oui/non**)
 |  |
| Déterminer et prioriser les enjeux | CEDFOB |  | * Présentation de l’étude à la Table (**oui/non**)
 |  |
| Élaborer les fiches VOIC | Table- CEDFOB |  | * Fiches VOIC en vigueur (**oui/non**)
 |  |
|  | Compétitivité de l’industrie forestière, incluant l’aspect des coûts d’opération élevés sur la Côte-Nord. | Bonifier les mesures gouvernementales pour l’aménagement écosystémique.  | * Comité sur la compétitivité de l’industrie forestière sur la Côte-Nord.
 | Mettre en place un sous-comité afin de faire des propositions au niveau de l’aménagement écosystémique.  | MRC – CEDFOB- Industries | Des documents seront prêts en septembre 2021. | * Mise en place du sous-comité (**oui/non**).
 |  |
|  |  | Présentation des résultats du projet PADF |  |  | * Présentation des résultats du PADF réalisée (**oui/non**).
 | * Révision ciblée du régime forestier pour favoriser la compétitivité des entreprises du secteur forestier (présentation 26 novembre 2020) <https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-manicouagan-26-novembre-2020/>
 |
| Viser un travail par objectifs plutôt que par critères fixes applicables à l’ensemble des régions afin d’améliorer la compétitivité de l’industrie de la Côte-Nord (la réalité de Québec n’est pas la même que sur la Côte-Nord). | * Comité sur la compétitivité de l’industrie forestière sur la Côte-Nord.
 | Suivre les travaux du comité et proposer des actions |  |  | * Présentation des travaux du comité à la Table (**oui/non**).
 | Il a été convenu en TLGIRT (2023) que le comité régional était dissolu et qu’un bilan annuel des indicateurs économiques serait fait à la TLGIRT. |

| **Enjeu** | **Qualité de l’expérience récréotouristique RETIRÉ, déjà abordé dans l’harmonisation des usages et protection de la faune** |
| --- | --- |
| **Cadrage de l’enjeu**  | La forêt offre des sites naturels attrayants et permet de nombreuses utilisations récréotouristiques aux usagers. L’expérience forêt réfère ici aux bénéfices offerts par la forêt et valorisés par ses usagers dans un contexte récréatif ou touristique, par exemple les paysages naturels, la richesse des milieux naturels, la productivité faunique et floristique, etc. |
| **Priorité** | **Sous-enjeux****(et/ou préoccupations)** | **Objectifs** | **Outils d’encadrement/contrôle existant** | **Actions** | **Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action** | **Échéancier** | **Indicateurs de suivi** | **Complément d’information**  |
|  | Maintien de la qualité de l’expérience *forêt* et de la productivité de la forêt pour les activités de récolte. | Maintenir une qualité du milieu forestier adéquate et contribuer à assurer une rétention des utilisateurs de la forêt sur les territoires fauniques structurés (TFS). | * L’article 15 du RADF amène certaines précisions pour les territoires fauniques structurés
* Fiche VOIC 5.4.2 – période de chasse
* Notion paysage (RADF)
 | Débuter une réflexion sur la rétention des utilisateurs de la forêt et de leur impact économique. | MFFP |  |  | Déjà traité dans l’enjeu harmonisation des usages |
|  | Protection des ravages hivernaux d’orignaux connus et identifiés afin de maintenir et d’augmenter la qualité de chasse dans les TFS. | Prendre en compte les ravages hivernaux d’orignaux dans la planification forestière.RETIRÉ, Un ravage peut être constitué de 2 orignaux… donc impossible à mettre une autre action en œuvre que le signalement direct en forêt lors des opérations et lors de consultations du PAFIO | * Guide d’aménagement de l’habitat de l’orignal (fondation de la faune)
 | Créer une revue de littérature.  | MRC-Table-MFFP |  | * Revue de littérature réalisée (**oui/non**).
 | * Présentation sur la protection d’éléments fauniques faite le 30 juin 2020. <https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontres-2020-hcn-30-juin-2020/>
 |
| Fiche VOIC – Élaborer une fiche pour la protection des ravages d’orignaux (p. ex. : gros nid) | MRC-Table-MFFP |  | * Fiche VOIC proposée au Ministère (**oui/non**).
 |  |
| Inviter un spécialiste (biologiste) afin d’expliquer les incidences des activités forestières sur l’habitat et les ravages d’orignaux. | MRC |  | * Présentation du spécialiste réalisée (**oui/non**).
 |  |

| **Enjeu** | **Planification des travaux sylvicoles RETIRÉ, les sujets sont abordés sur une autre table concernant les travaux sylvicoles non-commerciaux** |
| --- | --- |
| **Cadrage de l’enjeu** | La sylviculture regroupe les méthodes et pratiques utilisées afin de développer et mettre en valeur la forêt. Les travaux sylvicoles visent à augmenter le rendement de la forêt en qualité ou en quantité. Ces travaux sont nécessaires afin de régénérer la forêt. |
| **Priorité** | **Sous-enjeux****(et/ou préoccupations)** | **Objectifs** | **Outils existants** | **Actions** | **Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)** | **Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l’action** | **Statut** | **Éléments de suivi et détails** | **Complément d’information**  |
|  | Manque de main-d’œuvre/pour effectuer les travaux | Rester au courant des développements en lien avec le manque de main-d’œuvre et ressources pour effectuer les travaux sylvicoles. | - Démarches en continu de l’Association forestière Côte-Nord (AFCN) | Informer sur les conditions de travail, la rémunération et évaluer/identifier les enjeux de planification. | **NON** | Entreprise sylvicole | Retiré | * Présentation d’un état de la situation du secteur de la sylviculture (**oui/non**)
 | Hors de la portée de la TLGIRT |
| Discuter d’initiatives afin de valoriser le métier d’ouvrier sylvicole.  | **NON** | Entreprise sylvicole | Retiré |  | Hors de la portée de la TLGIRT |
|  | Assurer une forêt productive de qualité | Explorer l’utilisation de moyens alternatifs pour améliorer l’efficacité des travaux sylvicoles  | - Travail réalisé par le Comité de travail régional de la TLGIRT sur la sylviculture non-commerciale (2022 à 2024) | Faire un bilan annuel des travaux non-commerciaux réalisés ainsi que des démarches entreprises pour améliorer la planification des travaux non-commerciaux. | **OUI** | MRNF | RetiréIntégré aux actions récurrentes de la TLGIRT | * Niveau de satisfaction des membres par rapport au bilan annuel et demandes de suivi de la part des membres.
 | * Le résultat des travaux réalisés par le comité de travail régional de la TLGIRT sur la sylviculture non-commercial est disponible dans l’intranet du site web : <https://tgirtcote-nord.ca/download/comite-sylviculture-non-commerciale/>
 |